



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère
Cellule Culture du risque et qualité de l'air

Grenoble, le 31 janvier 2023

Affaire suivie par : Corinne THIEVENT
Tél. : 04 76 69 34 46
Courriel : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Relevé de décisions de la Commission Risques majeurs du 20 janvier 2023

Participants : voir liste en annexe.
Voir les diaporamas en annexe également.

Accueil et introduction

Corinne Thievent, cheffe de cellule culture du risque et qualité de l'air à la Dreal UD-Isère, remercie l'ensemble des participants pour leur présence pour cette première réunion 2023 de la commission risques majeurs.

Frédéric Bouteille, directeur de cabinet à la préfecture de l'Isère, introduit cette réunion en rappelant l'importance de renforcer la culture du risque dans le département, du fait des nombreux risques présents sur le territoire. Il souligne que c'est une des priorités du préfet et de la préfecture, dans le sillage du plan d'actions Tous résilients présenté à Jarrie en 2021. A ce titre, un poste de chargé de mission culture du risque a été créé en septembre 2022, il est occupé par Valentin Forand présent ce jour. M. Bouteille rappelle l'intérêt de la préfecture pour le SPPPY qui est un pilier sur lequel nous pouvons collectivement asseoir notre ambition culture du risque. Le SPPPY a vocation à faire école voire à être élargi au niveau départemental. Il indique que l'Etat apportera son soutien aux actions de sensibilisation qui seront mises en œuvre toute l'année en Isère avec comme point d'orgue la Journée du 13 octobre. Il salue également la mobilisation autour de la première édition 2022, sur une diversité de risques, touchant tous les publics et avec une répartition sur tout le territoire de l'Isère. Enfin, il remercie le SPPPY pour l'organisation de cette Commission à travers son Secrétariat ; il donne la parole au Président de la Commission risques majeurs, M. Porta.

Jean-Yves Porta, président de la commission et maire de Vaulnaveys-le-Haut, présente l'ordre du jour de la réunion (voir diaporama).

1 – Le bilan des actions 2022

Corinne Thievent présente globalement les actions menées au sein la commission en 2022. Elle salue l'engagement des acteurs du territoire qui se sont largement mobilisés pour monter un programme d'actions ambitieux autour du 13 octobre.

Elle indique également que le SPPPY a participé aux demi-journées de formation du personnel métropolitain sur la sécurité avec Grenoble Alpes Métropole (Bertrand Marion) et a reconduit l'action annuelle Les bons réflexes avec deux nouveaux webinaires gestion de crise proposés en novembre 2022.

Enfin, le numéro 2 de la lettre Actions de l'Inspection a été reporté à 2023.

Concernant les actions autour du 13 octobre, **Corinne Thievent** présente le programme isérois qui était en fait une étape du Résilience Tour créé par l'IRMa en 2022.

François Giannocaro présente le nouveau concept du Résilience Tour qui s'est déroulé en 12 étapes avec 25 opérations et 70 partenaires.

La vidéo de l'action menée à Vaulnaveys-le-haut avec les jeunes sapeurs pompiers est projetée en séance.

2 – Les résultats du questionnaire de Retour d'Expérience des actions autour du 13 octobre 2022

Valentin Forand, nouveau chargé de mission culture du risque à la préfecture de l'Isère, présente le retour d'expérience de cette première édition de la journée de la résilience en Isère. 16 actions réparties sur le territoire se sont tenues (avec 9 porteurs de projets) ; elles ont permis de sensibiliser plus de 1000 personnes aux bons comportements à avoir face aux risques majeurs,

Voir en PJ le diaporama pour les informations détaillées.

En substance, on peut retenir que près de 90 % des réponses reçues au questionnaire sont favorables à une nouvelle action 2023, avec la nécessité de mieux anticiper l'action et de renforcer la communication autour de la journée et des lauréats.

3 – Présentation de l'accident ARKEMA du 10 novembre 2022

Boris Vallat, chef du pôle risques technologiques DREAL UD Isère, présente les faits survenus sur le site ARKEMA de Jarrie le 10 novembre 2022 notamment le déroulé de l'accident, la gestion de crise mise en œuvre, les conséquences humaines et environnementales et les suites données .

En complément, Thibaut le Hellard et Vincent Vudcan, stagiaires à l'IRMa, présentent en avant première les résultats de leur enquête de terrain (à Champ sur Drac et Jarrie) après l'accident survenu chez ARKEMA ; l'enquête est toujours en cours et elle est menée en face à face (20% environ) et via une démarche en ligne (80%), avec l'appui des deux mairies. On peut retenir notamment que l'information sur l'accident a été obtenue essentiellement via les réseaux sociaux ou par une personne à l'intérieur de l'entreprise, que la population a globalement appliqué les consignes de sécurité même si elle estime avoir été prévenue trop tardivement ce qui lui a laissé un sentiment d'incohérence.

Frédéric Bouteille indique que la consigne de confinement des populations a été donnée via la sirène PPI. Des informations ont été également données immédiatement à France Bleu Isère. Un SMS alert a également été envoyé aux maires concernés par le périmètre considéré pour l'accident (1,1 km).

Jean-Yves Porta indique que les maires concernés étaient tous en réunion à la GAM au moment de l'accident. Il indique n'avoir reçu que le message de fin d'alerte.

François Giannocaro suggère de s'inspirer de la convention d'information qui avait été créée à l'époque du CIRIMI, en l'adaptant avec les nouveaux outils à savoir fr alert et sms alert.

Rémi Besançon indique que ce matin-là, les enfants étaient réunis pour leur courseton, et que n'ayant pas eu de consigne particulière, ils ont été mis à l'abri dans le gymnase.

Jacqueline Collard suggère de travailler avec les scolaires mais aussi les universitaires sur cette thématique.

Il est convenu que le SPPPY pourrait travailler sur un nouveau protocole d'information quand on est à la « frontière entre POI et PPI ». Ce point sera mis à l'ordre du jour de la plénière du SPPPY le 20 février 2023.

4 – Retour d'expérience sur la Commission de Suivi de Site (CSS) effectuée chez Framatome Jarrie en octobre 2022

Boris Vallat présente succinctement le dispositif CSS déployé dans le département de l'Isère ; force est de constater que celui-ci s'essouffle depuis plusieurs années, avec « une sorte d'entre soi » et un format trop long qui a du mal à faire venir du monde.

Il fait plusieurs propositions d'amélioration : des ordres du jour plus restreints et plus centrés sur l'actualité ? / une réunion CSS limitée à un site et qui tourne chaque année / la possibilité d'élargir aux riverains et scolaires ? / filmer la CSS et la diffuser sur les sites internet ? / ...

François Giannoccaro souligne que ces commissions ont leur utilité, il serait dommage de ne pas les maintenir tout en leur redonnant plus d'envergure.

La commission risques majeurs doit réfléchir à une nouvelle formule plus attractive, en lien avec la campagne LBR 2023 et avec les bonnes pratiques des autres régions.

5 – Présentation de la campagne Les bons réflexes (LBR) 2023

Corinne Thievent présente l'organisation déployée pour la prochaine campagne Les bons réflexes. La région AuRA a la chance de bénéficier d'une solide expérience en la matière pour mener cette campagne d'envergure unique en France.

Le principe de la campagne régionale autour de tous les établissements soumis à PPI dans la région a été validé par le préfet de région et tous les industriels en ont été informés en septembre/octobre 2022.

Les réflexions en cours et qui seront présentés lors du prochain COPIL régional (**lundi 6 mars 14 h siège DREAL Lyon**) sont les suivantes :

- > définir la stratégie de communication 2023 (y compris sur les réseaux sociaux) ;
- > définir la charte graphique 2023 ;
- > simplifier les brochures par rapport à celles de 2018 tout en restant conforme à la réglementation ;
- > valider le principe de distribution des brochures sur toute la commune ou sur le périmètre PPI uniquement ;
- > assurer le lien avec les risques naturels ;
- > définir les actions complémentaires possibles, en lien notamment avec les scolaires.

A l'issue du COPIL du 6 mars 2023, le planning des groupes de travail qui seront mis en œuvre, sera envoyé à tous les membres de cette commission pour leur permettre de participer selon leur disponibilité.

NB : pour rappel, les co-présidents du COPIL Les bons réflexes sont M. Papouin, directeur-adjoint DREAL AuRA, M. Porta et M. Athanaze, vice-président de la métropole de Lyon.

6 – Programme d'actions 2023 de la commission risques majeurs

Ce programme sera présenté et validé en commission plénière du SPPPY le 20 février 2023, afin d'être partagé par tous les membres puis modifié/complété le cas échéant.

Un tour de table est réalisé en séance pour examiner les orientations souhaitées par les membres de la commission risques majeurs.

François Giannoccaro indique que l'IRMa sera active et engagée dans la campagne LBR 2023 et il rappelle sa volonté de développer les actions en faveur des salariés des entreprises. Il suggère de proposer un Appel à Projets dans le cadre de cette campagne afin de sélectionner les meilleures actions en la matière. Il indique également que le Résilience Tour ne sera sans doute pas reconduit avec la même ampleur (à voir fonction des budgets disponibles). Ceci étant, l'étape iséroise devrait pouvoir être reconduite.

Bruno Ferrand souligne que les actions de sensibilisation menées régulièrement dans le cadre des bons réflexes sont souvent très intéressantes mais ont du mal à toucher les populations (pour exemple l'action théâtre forum pour le grand public proposée au grand public fin 2021).

Audrey Borelly est favorable à la reconduite de la pièce de théâtre Accord Mineur pour Risque majeur. Elle indique également que des contes sur les risques pourraient également mis en scène.

Christine Hany se dit également sensible à la sensibilisation des salariés des entreprises voisines.

Ariane Pont indique qu'elle est également motivée pour s'impliquer dans le cadre de la campagne LBR sachant qu'il y aura également en même temps la campagne de distribution d'iode en 2023.

Rémi Besançon indique que la ville de Pont de Claix est toujours très motivée pour mener des actions sur la culture du risque ; l'action Alerte dans la métropole pourrait donc être reportée à l'automne 2023 mais il demande d'anticiper un maximum l'évènement et de bien définir les cibles. Il demande également un soutien fort pour faire la promotion de l'évènement et signale le besoin de financements.

Bertrand Marion partage l'expérience de la GAM qui a organisé des sessions de « micro trottoirs » assez peu coûteuses et très efficaces pour créer du lien et faire passer des messages.

Ségolène Naville indique que la DDT est d'accord pour reconduire les actions Tous résilients 2022 et déployer les actions initialement prévues en 2022 (notamment avec les maquettes sur le risque inondation).

Jacqueline Collard suggère d'associer le plus possible les scolaires et universitaires.

Corinne Thievent propose d'envoyer en même temps que le compte rendu une liste d'actions possibles en demandant aux membres de se prononcer sur les actions retenues sachant que la campagne LBR va être très chronophage.

Conclusion

M. Bouteille remercie les participants pour cette séance riche et dense. Il indique que cela permettra d'alimenter les réflexions et travaux au sein du SPPPY mais plus largement au sein de la préfecture sur la culture du risque.

La plénière du SPPPY permettra de valider le plan d'actions global sur la base des éléments évoqués dans cette réunion.

**Prochaine échéance : commission plénière du SPPPY le 20 février 2023
14 h dans les salons de la préfecture.**

Prochaine réunion de la commission Risques majeurs à fixer en avril 2023.